

Carte blanche pour Bertrand Sasso

Merci aux initiateurs de cette conférence de presse, organisée dans les locaux de la Ligue des Droits de l'Homme, me permettant ainsi de m'exprimer en tant qu'employeur de Bertrand Sasso.

Bertrand travaille depuis plus de cinq ans à la « Brasserie Verschueren ». Il m'avait été recommandé par un ami pour occuper un poste qui se libérait.

Je connaissais son parcours. Je ne connaissais pas l'homme. Je l'ai engagé.

Il avait été convenu que pour faciliter l'insertion de Bertrand je jouerais l'innocent et lui l'inconnu.

Cette rencontre allait, au fil du temps, amener Bertrand à réaliser ce que je n'étais pas parvenu à faire en 25 ans malgré tous mes diplômes : construire une paix, la paix sociale. Cette paix a été construite sans discours politique ni bourrage de crâne idéologique, juste une constatation évidente, nous devons tous travailler et étions donc dans l'obligation de passer beaucoup de temps tous ensemble.

Notre politique a été l'échange de ce temps de travail avec la maximalisation du respect. Mon rôle était de trouver l'équilibre financier, le sien d'augmenter le bien être social par les acquis sociaux et l'amélioration de l'environnement du travail.

Cela donnait, pour moi, des situations inattendues. Venir me demander d'augmenter le prix du café pour financer une avancée sociale. Soutenue par le personnel, cette augmentation passait comme une lettre à la poste.

Nous avons ainsi monté un fonds de solidarité pour venir en aide à nos travailleurs face à des difficultés financières. Nous pouvions ainsi octroyer des micros crédits au personnel ; par exemple pour payer une garantie locative ou un achat nécessaire.

Une demi journée par semaine, Bertrand se mettait à la disposition du personnel pour résoudre des problèmes administratifs qui leurs étaient propres. Il veillait aussi à ce que tous les contrats de travail (plus de 25) soient en ordre et correctement enregistrés. Cela nous a aussi amenés à une situation cocasse : nous avons eu un contrôle de l'inspection sociale par un inspecteur qui nous a demandé d'arrêter d'envoyer le double des contrats - pourtant une obligation légale- car il ne savait plus où les mettre, et que si toutes les sociétés le faisaient, il faudrait construire un bâtiment pour les entreposer.

Apparemment, et dans ce cas malheureusement pour lui, il n'aurait pas eu les mêmes rigueurs face aux règles administratives qui le liaient à sa « liberté conditionnelle ». Voilà plus de 7 ans qu'il est sorti. Deux ans encore et il retrouvait une liberté sans plus de conditionnelle. Il aurait levé sa garde par la banalisation des règles administratives. Mais personne ne s'est gardé de les lui rappeler. Personne de l'administration n'a bougé. Jusqu'à ce jeudi matin. Notre microsystème a basculé un jeudi matin de mai à 5h30. La Brasserie est perquisitionnée par une cellule d'experts cagoulés portant gilet pare balle et mitrailleuse. Et Bertrand est arrêté bandeau sur les yeux et menotté dans le dos. Virginie, notre collaboratrice et amie intime de Bertrand subit le même sort. Tout notre matériel informatique est saisi. Le personnel du Verschueren est décapité, son patron dépit.

Le lendemain la presse présente Bertrand comme un terroriste, Constant comme un truand et Jean François comme un psychopathe dangereux. Abdel, le libanais, ils ne savent pas trop et Wahoub, journaliste à la RTBF, sont également arrêtés. Le jour même le contrat de travail de Wahoub est suspendu.

Dans certains médias la « Brasserie Verschueren » passe pour un café d'extrême gauche qui abriterait une organisation douteuse appelée Secours Rouge.

Jusqu'à ce fameux matin, le Secours Rouge représentait, certains soirs, 2 tables au Verschu à côté de la table d'une compagnie de danse, à côté de la table des dessinateurs d'un magazine pour enfant, à côté de la table du personnel d'un centre culturel francophone qui jouxte la table d'un centre culturel flamand, à côté de nombreux théâtres et à côté de quelques uns qui ont rêvé l'Union St Gilloise en première division.

Et tout cela cohabite dans cette magnifique Brasserie, classée par les monuments et sites, grâce au fait que nous respectons et défendons la diversité culturelle et la pluralité des idées. J'attends maintenant une réponse qui me viendra de la justice belge ; si Bertrand Sassoye est déclaré coupable en vertu des lois anti-terroristes, déjà mises en application en Italie, ne doit-on pas m'arrêter pour mes sympathies publiques, à l'homme qu'est devenu Bertrand Sassoye.

Robert Van Craen